

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Vous devez compléter ce formulaire avec [Adobe Acrobat Reader](#) (gratuit).

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom / Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Ma région administrative :

Cell. : _____

Tél. rés. : _____

Tél. bur. : _____

Courriel : _____

Site Web : _____

Compagnie : _____

Agence : _____

Courriel agent : _____

Date de naissance : _____

Assurance sociale : _____

Citoyenneté canadienne : Oui Non

Statut résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration : Oui Non

INDIQUEZ LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS DÉSIREZ DEVENIR MEMBRE DE L'ARRQ

NOUS VOUS INVITONS À RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES, AFIN DE :

- connaître la composition démographique de nos membres ;
- d'être en mesure de répondre à vos préoccupations et de faire valoir vos intérêts ;
- mettre en œuvre des initiatives en matière d'équité et d'inclusion dans le milieu culturel ;

À QUEL GENRE VOUS IDENTIFIEZ-VOUS ?

- HOMME
- FEMME
- AUTRE IDENTITÉ DE GENRE
- Je préfère ne pas répondre

FAITES-VOUS PARTIE DES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA ?

L'expression "peuples Autochtones" est un nom collectif désignant les peuples originaires d'Amérique du Nord. Le terme "autochtone" désigne les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

- OUI
- NON
- Je préfère ne pas répondre

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE MINORITÉ VISIBLE ?

Les membres des minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race ou de couleur blanche. À titre d'exemples : personnes de descendance ou originaires d'Afrique, d'Haïti, de la Chine, des pays arabes, de l'Amérique latine, etc.

- OUI
- NON
- Je préfère ne pas répondre

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE MINORITÉ ETHNIQUE ?

Les membres des minorités ethniques sont des personnes, autres que les Autochtones et les personnes d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

- OUI
- NON
- Je préfère ne pas répondre

VOUS IDENTIFIEZ-VOUS COMME UNE PERSONNE VIVANT AVEC UN OU PLUSIEURS HANDICAPS ?

- OUI
- NON
- Je préfère ne pas répondre

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONTRAT Avez-vous un contrat signé ou en cours de signature en vertu d'une entente collective/ou particulière intervenue entre l'ARRQ et une association de producteurs/ ou un producteur ?

- OUI
 NON

Si oui, merci d'inclure une copie du contrat dans votre demande d'adhésion.

IMPORTANT

- *Si une de vos œuvres ne comporte PAS de générique, merci de joindre également le contrat de celle-ci.*

ÊTES-VOUS MEMBRE DES REGROUPEMENTS DU MILIEU DE L'AUDIOVISUEL SUIVANTS ?

- ACTRA AQTIS DGC DOC Québec RÉ SARTEC UDA

Autre : _____

ÊTES-VOUS MEMBRE OU DÉTENEZ-VOUS DES ACTIONS DANS L'UNE OU PLUSIEURS DE CES ENTREPRISES ?

- AQPM
 ADISQ
 APP
 UPPCQ

IMPORTANT - DOCUMENTS À FOURNIR POUR ÉTUDE DU DOSSIER

- Le formulaire d'adhésion complété, signé et parrainé ;
- Un curriculum vitae à jour comprenant la formation académique et les expériences professionnelles ;
- Lien internet pour visionner les productions listées dans le tableau du cumul du temps écran ;
- Le contrat signé, ou en cours de signature, en vertu d'une entente collective/ou particulière intervenue entre l'ARRQ et une association de producteurs/ou un producteur

PARRAINAGE

Toute demande d'adhésion doit être parrainée par un membre professionnel de l'ARRQ. *Veillez noter qu'il est impératif d'avoir un parrain pour que votre demande d'adhésion soit considérée.*

En tant que membre, j'accepte de parrainer la personne dont le nom apparaît dans ce formulaire. Je suis en mesure de confirmer qu'elle est bien un(e) réalisateur.trice pigiste et j'ai pris connaissance du tableau de cumul du temps d'écran et de son curriculum vitae.

NOM DU RÉAL QUI PARRAINNE LA DEMANDE ET NUMÉRO DE MEMBRE

SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI PARRAINE

NORMES D'ADMISSION

La personne intéressée à devenir membre doit avoir supervisé toutes les étapes de production soit la pré-production, dirigé en situation de tournage une équipe technique ainsi que des comédiens, artistes ou participants à un documentaire (exception faite des œuvres d'animation) et doit avoir également supervisé toutes les étapes de la post-production.

MEMBRE STAGIAIRE

Toute personne intéressée à promouvoir les objectifs de l'Association et qui possède une expérience pertinente dans la production audiovisuelle ou qui a complété avec succès des études de réalisation peut devenir membre stagiaire conformément aux dispositions prévues au paragraphe 7.11 des règlements généraux.

Le statut de membre stagiaire est accordé pour trois (3) ans. Le conseil d'administration peut cependant le prolonger pour des raisons particulières.

MEMBRE PROFESSIONNEL

Est éligible comme membre professionnel tout réalisateur.trice qui a cumulé 60 minutes de temps d'écran (TE) réalisées selon les normes professionnelles reconnues, c'est-à-dire avoir dirigé une équipe technique et, le cas échéant, des comédiens, artistes ou participants à un documentaire en situation de tournage (exception faite des œuvres d'animation) et avoir supervisé le montage et la post-production, soit dans le contexte de l'industrie, soit dans des conditions artisanales.

Les dites réalisations doivent avoir généré une rémunération ou avoir donné lieu à une distribution commerciale et avoir été diffusées publiquement par un diffuseur médiatique reconnu (télévision, numérique, salles) ou dans un cadre corporatif.

Les catégories de production suivantes peuvent être cumulées pour atteindre le minimum requis : longs métrages, moyens métrages, courts métrages, épisodes d'une série (tout genre et tout support); reportages (capsules); capsules ou séries web; téléfilms (tout support); réalisations à caractère corporatif; toute autre réalisation justifiant le statut de réalisateur professionnel.

Le temps écran requis pour le secteur de l'animation est la réalisation d'un film d'animation.

Le temps écran requis pour le secteur des annonces publicitaires est la réalisation de quatre annonces publicitaires.

Le temps écran requis pour le secteur des vidéoclips est la réalisation de quatre vidéoclips.

TABLEAU DE CUMUL DU TEMPS ÉCRAN (TE) SOIT LE MINUTAGE LIVRÉ

Liste non-exhaustive des œuvres diffusées. Pour chacune des productions listées plus bas, veuillez confirmer **les responsabilités** que vous avez assumées.

- A. J'ai dirigé l'équipe technique
- B. J'ai dirigé les comédiens, artistes ou participants au tournage
- C. J'ai supervisé le montage et la post-production
- D. Est-ce une co-réalisation ? Veuillez indiquer le nombre de co-réalisateurs.trices impliqués dans l'oeuvre. Le temps d'écran sera calculé au prorata du nombre de co-réalisateurs.trices.

Dans le cas d'une production artisanale (ex. animation) :

si vous avez assuré seul l'aspect technique, nous considérons que vous avez « supervisé » l'équipe technique et vous pouvez cocher **A**.

Si vous êtes le seul comédien ou artiste, vous pouvez cocher **B** et si vous avez assuré seul le montage et la post-production, vous pouvez cocher **C**.

IMPORTANT

- *SI UNE ŒUVRE N'EST PAS ENCORE LIVRÉE, NE PAS L'INCLURE DANS LE TABLEAU*
- *LES ŒUVRES DIFFUSÉES UNIQUEMENT EN FESTIVAL NE SONT PAS CONSIDÉRÉES PROFESSIONNELLES*
- *CONTRAIREMENT À LA CO-RÉALISATION INTÉGRÉE OÙ TOUS LES RÉALISATEURS.TRICES SONT RESPONSABLES DANS TOUTES LES ÉTAPES D'UNE PRODUCTION, LA CO-RÉALISATION SEGMENTÉE (LORSQUE LES CO-RÉALISATEURS.TRICES SE DIVISENT LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION DE FAÇON INDÉPENDANTE) NE SERA PAS RECONNUE DANS LE CALCUL DU TEMPS ÉCRAN*

Titre de la production	Catégorie de production	Année	Diffuseur/Distributeur	Temps écran (en minutes)	Responsabilités				Nom co-réalisateur co-réalisatrice
					A	B	C	D	
<i>Ex: Légende urbaine</i>	<i>Série documentaire</i>	<i>2024</i>	<i>Canal D</i>	<i>42</i>	X		X		<i>Prénom + Nom</i>
<i>Liens internet cliquables des réalisations Ex: https://reals.quebec/</i>									
Total du temps écran accumulé (Additionnez le total du temps écran de toutes vos réalisations)									

COTISATION ANNUELLE

(du 1er janvier au 31 décembre)

À noter qu'à partir du mois d'avril vous payez au prorata des mois restants dans l'année.

Veuillez cocher le statut demandé :

- MEMBRE PROFESSIONNEL**
175 \$ * + 25 \$ Frais d'administration = **200 \$**
- MEMBRE STAGIAIRE**
90 \$ * + 25 \$ Frais d'administration = **115 \$**

* Réduction de 30% aux membres du DOC (Documentaristes du Canada) et réduction de 15% aux nouveaux membres des Réalisatrices Équitables.

Paiement :

par **carte de crédit / PayPal** via le site reals.quebec
Merci de procéder au paiement de l'adhésion une fois votre acceptation confirmée.

Envoi des documents :

par **courriel** à info@arrq.quebec
ou par la **poste** : 5154, rue Saint-Hubert, Montréal,
Québec H2J 2Y3

CONFIRMATION D'ADHÉSION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et compris dans tout autre document fourni aux fins de compléter votre demande d'adhésion sont utilisés, communiqués et divulgués aux seules fins d'étude de la présente demande d'adhésion et afin de compléter votre dossier de membre, le cas échéant.

En complétant la présente demande d'adhésion, je consens à ce que les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire d'adhésion et se trouvant dans tout autre document fourni et nécessaire aux fins d'étude de ma demande d'adhésion soient utilisés, communiqués et divulgués aux employés de l'ARRQ ou aux administrateurs de l'ARRQ aux seules fins d'étudier ma présente demande d'adhésion et afin de compléter mon dossier de membre, le cas échéant.

Par ailleurs, je consens à ce que les renseignements personnels recueillis soient conservés par l'ARRQ par la suite aux seules fins nécessaires à sa mission, et conformément à sa *Politique sur la protection des renseignements personnels*.

DÉCLARATION

Par la présente, je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont vrais. J'affirme avoir lu et accepté le **code d'éthique** et les **règlements généraux** de l'ARRQ.

Je m'engage à respecter les statuts, règlements, code d'éthique et ententes collectives négociées, conclues et administrées par l'ARRQ ainsi qu'à payer la cotisation annuelle fixée par l'ARRQ.

DATE

SIGNATURE